

Dossier d'appel du club d'Aigrefeuille

Position et explications du District de la Charente-Maritime

Suite aux réunions organisées par les clubs, des propositions de modification des pyramides de poules ont été présentées au comité directeur du 4 juin 2019 et validées par l'ensemble des membres ;

- 1 poule de D1, 3 poules de D2, 5 poules de D3 et 8 poules + de D4 à
 - 1 poule de D1, 2 poules de D2, 4 poules de D3 et 8 poules + de D4
- à partir de la saison 2020/2021.

Lors de l'AG du 22 Novembre 2019 à LAGORD, les clubs ont adopté une modification des montées et descentes en y introduisant des barrages entre les poules de D1, D2 et D3

Les décisions du COMEX du 16 avril 2020 et du Comité de LFNA du 20 Avril 2020, d'arrêter les compétitions en cours de saison, et de ne faire **descendre qu'une seule équipe par poule** nous ont amené à :

- reconduire la pyramide des poules saison 2019/2020 à la saison 2020/2021 (1 - 3 - 5 - 8 et + poules)
- reporter la modification prévue en 2020/2021 à la saison 2021/2022 (1 - 2 - 4 - 8 et + poules) (voir tableau ci-joint).

Le district lors de son Comité Directeur du 27 Avril 2020 a décidé :

- d'appliquer les décisions prises par la FFF, la LFA et la LFNA
- de ne pas changer le nombre d'équipes par poule (toutes les poules seront composées de 12 équipes maximum)
- d'appliquer une seule descente par poule en catégorie inférieure pour la saison 2019/2020 (directive du COMEX)

Il apparaît que les arguments avancés par le Club d'AIGREFEUILLE se résument à :

« Faites une 1ère division à 14 équipes pour que nous puissions monter en D1 »

POUR INFO

Le tableau des accessions et rétrogradations fin de saison 2019/2020, validé par le comité directeur du 4 juin 2019 et modifié par l'AG ordinaire et financière du 22 Novembre 2019 à Lagord, ne sera pas mis en application suite aux décisions prises par le comité directeur de la LFNA du 20 avril 2020.

Celui-ci sera reporté à la fin de la saison 2020/2021.

PYRAMIDE DES POULES

SAISON 2020/2021		SAISON 2021/2022	
1 poule de 1ère division	12	1 poule de 1ère division	12
3 poules de 2ème division	36	2 poules de 2ème division	24
5 poules de 3ème division	60	4 poules de 3ème division	48
7 poules et + de 4ème division	84	8 poules et + de 4ème division	96
	192		180